

Violaine GIACOMOTTO-CHARRA

UN MÉDECIN GÉOGRAPHE : VOYAGES, CHOROGRAPHIE ET MÉDECINE PRATIQUE DANS LE POURTRAIT DE LA SANTÉ DE JOSEPH DU CHESNE

*Le Pourtraict de la santé où est au vif représentée la Règle universelle et particuliere, de bien sainement et longuement vivre*¹ n'est pas, au premier abord, l'œuvre la plus typique du médecin paracelsien Joseph Du Chesne². On connaît mieux ce dernier pour sa participation au développement de la médecine « chymique », avec des traités comme le *De priscorum Philosophorum veræ medicinae materia*³ ou l'*Ad veritatem hermeticae medicinae*⁴, ainsi que pour les querelles dans lesquelles il fut pris, à Genève, d'abord, en 1575⁵, puis à Paris, à partir de 1603⁶. On connaît aussi de lui les textes littéraires, que l'on recommence d'étudier et d'éditer⁷. Ce régime de santé qu'est *Le Pourtraict* est pourtant un témoin précieux de la conception que se faisait Du Chesne de sa fonction et de son rôle de médecin. Fruit de presque trois décennies de pratique, il est ainsi un reflet fidèle de la position modérée que Du Chesne a toujours fait sienne, sur le plan théorique et disciplinaire. Citant en effet certains éléments de sa réponse à Jacques Aubert, lors de la querelle genevoise, Didier Kahn remarque :

Cette déclaration d'une grande sérénité est remarquable par sa tonalité conciliatrice : loin d'y passer pour un énergumène, pour un fanatique du médecin d'Einsiedeln, Du Chesne s'y montre à la fois respectueux de la médecine antique, et rassurant quant à l'innocuité des remèdes paracelsiens. Nul doute que ce soit là l'autre cause majeure du succès durable de son traité. [...] Du Chesne [...] est le premier paracelsien français à se ranger parmi les conciliateurs⁸.

Or cette attitude modérée n'est pas uniquement stratégique. Elle correspond, chez ce médecin « moderne » qu'est Du Chesne⁹, à la certitude que l'on peut effectivement rendre compatibles les

¹ J. Du Chesne, *Le pourtraict de la santé où est au vif représentée la Règle universelle et particuliere, de bien sainement et longuement vivre*, Paris, 1606. Édition utilisée : Paris, Claude Morel, 1627.

² On n'y trouve en effet que des mentions relativement discrètes des influences paracelsiennes de Du Chesne, sauf dans les dernières pages du tout dernier chapitre, qui apparaissent comme une défense de la médecine spagorique : voir « Des vins, eaux et hydromels médicamenteux », p. 530-591, en particulier à partir de la p. 563.

³ M. Nicoud, *Les Régimes de santé au Moyen Âge : naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^e-XV^e siècles*, Rome, École française de Rome, 2007.

⁴ Sur cet aspect de son œuvre, voir Hiro Hirai, « Paracelsisme, néoplatonisme et médecine hermétique dans la théorie de la matière de Joseph Du Chesne à travers son *Ad veritatem hermeticae medicinae* (1604) », *Archives internationales d'histoire des sciences*, 51, 2001, p. 9-37, et *Le Concept de semence dans les théories de la matière à la Renaissance : de Marsile Ficin à Pierre Gassendi*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 267-94 ; D. Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance (1567-1625)*, Genève, Droz, 2007, p. 235-70.

⁵ Pour la querelle de Genève et la publication d'un premier texte qui rendit Duchesne célèbre, voir Didier Kahn, *Alchimie et paracelsisme*, p. 241-250. Sa réponse aux attaques contre les « alchimistes » fut en effet souvent rééditée et traduite : *Ad Jacobi Auberti Vindonis de ortu et causis metallorum contra chymicos explicationem [...]*, Lyon [Genève], Jean Lertout, 1575.

⁶ Pour l'histoire et les détails de cette seconde querelle, voir D. Kahn, *Alchimie et paracelsisme*, « La querelle des années 1603-1608 », p. 357-393.

⁷ *La Morocosmie*, édition critique par L. Gibert, Genève, Droz, 2009.

⁸ D. Kahn, *Alchimie et paracelsisme*, p. 246.

⁹ Comme le rappelle parfaitement Ian Maclean, « il est indéniable qu'on voit apparaître dès le milieu du XVI^e siècle des médecins "modernes" (qu'on distingue des "anciens") qui sont prêts à contester l'autorité des théories en vigueur dans les universités : ce sont non seulement ceux qui ont hérité des idées de Paracelse, mais aussi un certain nombre

enseignements des anciens et les nouvelles doctrines médicales. Elle témoigne également d'une attitude humaniste de retour à une « vraie » lecture des autorités antiques, en particulier de certains traités de la *Collection hippocratique*, dont Du Chesne revendique clairement l'héritage. C'est cette même attitude de conciliation entre l'ancien et le nouveau, entre la lecture des textes redécouverts et la modernité des savoirs, que l'on retrouve dans l'un des points particulièrement intéressants du *Pourtraict de la santé*, qui est l'importance que son auteur accorde au savoir acquis par les voyages et par l'observation des réalités locales. Si l'influence de Paracelse et de l'importance que ce dernier accorde à la connaissance expérimentale ne sont en effet certainement pas étrangères à l'attention que Du Chesne porte au rôle des voyages dans la formation du médecin, ce goût a, on le sait, précédé sa rencontre avec le médecin allemand et lui est probablement venu en partie de son expérience personnelle. Dès le début de sa carrière, il écrivait ainsi :

Car j'espère exposer quelques remèdes utiles que ni mes prédécesseurs ni le public n'ont connus, dont j'ai appris l'usage par les plus grands médecins et chirurgiens, tantôt en parcourant diverses contrées d'Europe, tantôt en m'occupant des armées en compagnies des médecins les plus expérimentés¹⁰.

Le voyage, en effet, est d'abord l'occasion de rencontrer des confrères, mieux avertis des maladies et des remèdes locaux. Il permet ainsi de compléter la transmission verticale du savoir délivré dans les Universités, par un partage horizontal des connaissances, qui enrichit le savoir acquis par l'étude par des informations en prise avec un réel immédiat et changeant. Mais Du Chesne est également, et surtout, encouragé par le rôle croissant que joue, à partir des années 1550, le traité hippocratique *Des airs, des eaux et des lieux*, qui attire l'attention des médecins sur l'importance du milieu local¹¹. De manière plus générale, la bonne connaissance de la *Collection hippocratique* permise par l'humanisme¹² amplifie et valorise en effet le rôle de la *pars practica* dans la médecine :

Le nouveau style de pensée hippocratique se met en valeur vers le milieu du siècle, au moment de l'essor remarquable que connaît la réputation du père de la médecine occidentale ; on l'érige en modèle du médecin pratique, et on loue la concision de ses aphorismes, sa manière de présenter l'étude des cas dans ses *Épidémies*, et la clarté et brièveté de ses préceptes sur le rôle du médecin et sur le pronostic. Ses livres remplacent ceux d'Avicenne et de Galien dans certaines universités¹³.

Dans cet ensemble, le traité *Des airs, des eaux et des lieux* est particulièrement important, puisqu'il incite fortement le médecin non seulement à étudier de très près le milieu local dans lequel il exerce, mais aussi à se documenter sur les contrées lointaines. Tout le début du traité, en effet, est consacré à l'explication du rôle que joue l'étude du milieu environnant. Il détaille la manière dont il convient qu'un médecin nouveau venu s'y livre : situation et orientation de la ville, façon dont

d'hérétiques au sein même de la médecine orthodoxe, tels Giovanni Argenterio (1513-1572), Jean Fernel (1497-1558), Jérôme Cardan (1501-1576) », *Le monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*, Paris, CNRS éditions, 2006, p. 15-16. Du Chesne appartient pour sa part à une génération un peu postérieure (ca 1544-1609) et fait partie des héritiers, modérés dans son cas, de Paracelse.

¹⁰ J. Du Chesne, *Sclopetarius*, 1576, p. 2, cité par D. Kahn, *Alchimie et paracelsisme*, p. 235.

¹¹ Ian Maclean estime que « ce livre du père de la médecine occidentale exerce après 1550 une grande influence sur la pensée médicale » dans son ensemble, *Le monde et les hommes*, p. 24.

¹² Sur ce sujet, voir par exemple N. Siraisi, *The Clock and the Mirror : Girolamo Cardano and the Renaissance Medicine*, Princeton, Princeton University Press, 1997 : « some Hippocratic works had been components of the Latin medical curriculum since the early Middle Ages ; their author enjoyed general veneration as a founder of medicine and the author of famous, if obscure, medical books. Humanists began to turn their attention to Hippocratic treatises in the late fifteenth century. But Fabio Calvo's Latin translation of the corpus, which appeared in 1525, and the Aldine edition of the Greek in the following years revealed in print the scope of the collection as a whole, as well as making such major works as the complete *Epidemics* and the Hippocratic writings on surgery generally available for the first time », p. 120.

¹³ I. Maclean, *Le monde et les hommes*, p. 51-52.

elle subit le vent, qualité des eaux, nature des sols et de la végétation, mode de vie des habitants (sont-ils paresseux ou actifs ? mangent-ils beaucoup ? sont-ils « amis du vin » ?) sont autant de questions essentielles à se poser¹⁴. La seconde partie du traité, quant à elle, propose une comparaison entre l'Asie et l'Europe, qui débouche sur la description de plusieurs peuples étrangers (Libyens ou Égyptiens mais aussi Sauromates ou Macrocéphales, avec un intérêt marqué pour les Scythes), et comporte de nombreuses remarques d'ordre anthropologique. Nul doute donc que le traité hippocratique, que Du Chesne mentionne explicitement dans *Le pourtraict*, n'ait joué un rôle fondateur dans l'intérêt qu'il estime nécessaire d'accorder à l'observation géographique. Il s'agit bien sûr d'une vision et d'un usage partiels et orientés de la géographie et de la chorographie, mais, point de rencontre entre lecture des anciens et pratique moderne, la géographie de Du Chesne apparaît comme un aspect important et singulier de la conception de la médecine qu'il expose dans le *Pourtraict de la santé*.

LE MÉDECIN VOYAGEUR

L'intérêt que manifeste Du Chesne pour la géographie est d'abord consécutif à l'importance qu'il accorde au rôle des voyages dans la formation de celui qu'il nomme le « vray médecin ». Bien que le *Le Pourtraict* soit un régime de santé, c'est-à-dire un ouvrage *a priori* destiné à l'usage quotidien des patients, et non à des confrères, le médecin gascon y prend soin de décrire longuement la nature des divers éléments qu'il estime indispensables à la formation d'un médecin « habile et digne de son estat »¹⁵. La seconde section du *Pourtraict* s'ouvre ainsi par un long chapitre que Du Chesne a intitulé « Quel est l'office de tout vray medecin »¹⁶, et dont la surprenante présence dans le régime dit bien l'importance¹⁷. Du Chesne y dessine le portrait du médecin idéal, un médecin conciliateur en qui se fondrait l'héritage universitaire, le savoir humaniste et les transformations d'une médecine qui se donne clairement pour moderne, d'abord parce qu'elle a mieux compris les anciens. Comme souvent à la Renaissance, le médecin prétend d'ailleurs être ici le seul, ou l'un des seuls, détenteur de la « vraie » interprétation des autorités antiques¹⁸. Du Chesne appuie en effet un certain nombre de ses recommandations sur l'auguste modèle hippocratique (« Et ce selon l'opinion d'Hippocrate en son livre de l'Air, des lieux et des eaux »¹⁹), et porte surtout une charge violente contre des médecins dont il entend se démarquer, ces médecins « qui sont plustost medecins de paroles que d'effect », qui « font les suffisans pour avoir beaucoup de babil » et qui surtout « n'ont veu ny voyagé plus loing que leur foyer »²⁰. Or ces mauvais médecins, « vuides d'experience, et de bons et grands remedes », « si presumptueux qu'ils ont honte d'apprendre, pour n'estre veus rien ignorer »²¹, se sont d'abord trompés en lisant Galien, non parce qu'ils ont mal lu ses livres, mais parce que, précisément, ils se sont contentés de les lire. Ils n'ont pas compris qu'il convenait de s'inspirer avant toute chose du geste et de la démarche de leur illustre prédécesseur, qui seul permettait de garantir la vitalité et la validité de la science médicale :

¹⁴ Voir Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, texte établi et traduit par Jacques Jouanna, Paris, Belles Lettres, 1996, 1.

¹⁵ J. Du Chesne, *Le pourtraict*, p. 150.

¹⁶ *Ibid.*, p. 147-158.

¹⁷ Dans un régime proche de celui de Du Chesne, par la date et le milieu dans lequel il a été écrit, comme celui de Nicolas Abraham de la Framboisière, on ne trouve aucun chapitre équivalent : voir N. A. de la Framboisière, *Le gouvernement necessaire à chacun pour vivre longuement en santé*, Paris, Marc Orry, 1608.

¹⁸ On peut en effet penser ici à Girolamo Cardano, qui se définissait comme le « nouvel Hippocrate » et a conduit un long travail de commentaire sur le corpus hippocratique, voir N. Siraisi, *The Clock and the mirror*, chap. 6 : « The new Hippocrates », p. 119-145.

¹⁹ J. Du Chesne, *Le pourtraict*, p. 150.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

C'est en quoy ils imitent tres-mal le grand Galien nostre Coryphée, que nous lisons avoir voyagé en plusieurs lieux, suivvy les costes de la mer, visité les mines, et avoir fouillé jusques dans les entrailles de la terre, tant il estoit desireux d'apprendre, voire des plus basses et viles personnes²².

Selon Du Chesne, Hippocrate comme Galien valent d'abord parce qu'ils ont été de grands voyageurs : l'idée de voyage, géographique autant qu'anthropologique, est la première et la meilleure traduction du désir d'apprendre autant que de la confrontation à l'expérience qui doivent fonder la vraie et bonne médecine.

Il s'agit donc, pour celui qui est devenu le médecin du roi Henri IV, de vanter les mérites d'un modèle de formation original. Celui-ci s'écarte en partie du modèle universitaire en ne se réduisant ni aux études livresques, ni aux leçons pratiques : il faut aussi aller hors les murs de l'université. Il est important de noter que Du Chesne ne prétend pas imposer ici une médecine empirique contre le modèle dogmatique, de même qu'il n'est pas question de bannir la formation universitaire. Celle-ci, cependant, doit être complétée et prolongée, et, en théorie comme en pratique, doit être universelle. Du Chesne insiste en effet d'abord sur le fait que le médecin doit se doter d'un savoir naturel complet : il rappelle qu'il doit être formé à la philosophie naturelle²³, ce qui va de soi, puisque l'apprentissage de cette dernière précède nécessairement celui de la médecine²⁴. La mention, cependant, n'est pas si gratuite qu'elle en a l'air, car c'est sur le caractère universel de la connaissance de la nature par le livre que Du Chesne fait porter l'accent, pour mieux la corrélater ensuite à une appréhension pratique du monde dans son ensemble. Nouvel Hippocrate ou nouveau Galien, le « vray médecin » de Du Chesne doit aussi être de toute évidence une sorte de nouvel Hérodote. L'ampleur des voyages préconisés par Du Chesne est ainsi telle que le médecin ne cache pas la dimension utopique de son projet de formation, puisque l'étendue des connaissances à acquérir est nécessairement modelée sur les nouvelles frontières de l'œkoumène. Le « vray medecin » a, de ce fait, peu de chance de parvenir à accomplir tous les voyages requis :

Outre ceste cognoissance generale de tous l'univers que doit avoir, comme vous venons de dire, tout vray medecin, il est tenu de mesme, pour pouvoir estre dit tel, avoir frequenté toutes les parties du monde, s'il luy estoit possible : ou pour le moins de diverses contrées : et en chacune d'icelles, avoir observé tout ce qu'il y a de rare et particulier aux monts et aux plaines : soit en mineraux, soit en vegetaux, soit en animaux²⁵.

Si ainsi ces voyages peuvent offrir l'occasion de rencontrer d'éminents médecins, il ne s'agit là que de l'heureuse conséquence de pérégrinations d'abord motivées par l'observation des « diverses contrées », « monts » et « plaines ». Bien mieux, la fréquentation de ces grands

²² *Ibid.*

²³ « Les grands et vrais medecins ne se peuvent pas dire tels, pour estre seulement versez en la doctrine d'Hippocrates et de Galien, soit pour avoir bien diligemment feuilleté leurs escrits, soit pour ce qu'appartient à la theorie ou à la pratique de la medecine qu'ils tirent d'iceux : ainçois ils doivent avoir la cognoissance de l'univers : cognoistre tous les astres du Ciel, avoir la notice de leurs mouvemens divers, et de leurs influences [...]. Ils doivent aussi cognoistre les differences des vapeurs froides et humides, dont se font les nuages, pluyes, neiges, frimats et semblables : et des exhalaisons chaudes et seiches », J. du Chesne, *Le pourtraict*, p. 147-148

²⁴ Rappelons en effet que la médecine est à la fois une science et un art. De ce fait, « la médecine se subdivise en deux parties : l'une théorique, subordonnée à la philosophie naturelle, a pour finalité la connaissance des causes de la santé et de la maladie ; l'autre, pratique, se destine aux soins et à la conservation de la santé », M. Nicoud, *Les Régimes de santé...*, p. 6. Du coup, « partout en Europe on requiert que les étudiants en médecine soient déjà bachelier ès arts (ce qui veut dire qu'ils ont passé au moins trois ans à étudier les sept arts libéraux, y compris la philosophie naturelle et la logique) », I. Maclean, *Le monde et les hommes*, p. 17. Certaines universités, cependant, insistent plus que d'autres sur la médecine pratique : Montpellier, où fut formé Du Chesne, fait partie de ces dernières, ce qui explique peut-être en partie que Du Chesne rappelle l'importance d'une parfaite maîtrise de la philosophie naturelle. En partie seulement, car Du Chesne, en héritier de Paracelse, s'intéresse évidemment beaucoup à la connaissance des minéraux et des métaux, qui relève justement de la philosophie naturelle.

²⁵ J. Du Chesne, *Le pourtraict*, p. 149.

médecins que l'on peut rencontrer au hasard des voyages vaut elle-même d'abord dans la mesure où ceux-ci, également « vray medecins » selon les critères de Du Chesne, peuvent prétendre à une bonne connaissance des réalités locales et sont susceptibles d'en faire profiter le voyageur néophyte :

Et doit encore communiquer avec les grands personnages de sa profession, pour apprendre d'eux ce qu'il y a de propre et particulier en leur pays ; quelles maladies y sont ordinaires : quels sont les moyens et remedes pour s'en garantir et guerir²⁶.

Le souci du voyage est donc inscrit pour Du Chesne dans une double perspective intellectuelle : il permet d'asseoir les connaissances médicales, nécessaires en particulier à la médecine préventive que développent surtout les régimes de santé, sur une connaissance réelle et récente des conditions locales susceptibles d'interagir avec le corps et d'en altérer l'équilibre, suivant en cela la tradition hippocratique, et ainsi d'ouvrir la médecine aux réalités du monde moderne et aux nouveaux remèdes, à commencer par ceux venus de la médecine spagirique. Du Chesne fait en effet partie de ceux qui défendent l'idée qu'apparaissent de nouvelles maladies, dont nécessairement la science antique ne pouvait rien savoir. Or les nouvelles maladies apparaissent en des lieux donnés, et la connaissance de leur environnement initial peut être une aide précieuse. « Ces longs voyages et curieuses recherches »²⁷, ainsi, n'ont pas simplement pour rôle de confirmer « sur le terrain » l'enseignement universitaire ; ils n'apparaissent pas uniquement comme l'application pratique du savoir livresque : ils forment un complément, un savoir non seulement parallèle et différent, mais aussi parallèlement et différemment acquis. La suite du chapitre est ainsi consacrée par Du Chesne à la recension de maladies, qui ont pour point commun d'être des maladies données comme nouvelles (dont l'identification et la description, donc, ne saurait être fournies par le matériel universitaire traditionnel) et d'être apparues en un point géographique donné, parfaitement identifié : scorbut des ports allemands²⁸, coliques moraves²⁹ ou plique polonaise³⁰ témoignent, entre autres maux exotiques, de ce que manque le médecin qui se contente de demeurer « sédentaire »³¹.

Ici, cependant, le texte de Du Chesne semble s'appliquer surtout à prouver la valeur que peut revêtir la fréquentation des médecins étrangers ; c'est la transmission du savoir et la circulation de l'information qui sont en cause, plus que le voyage lui-même :

Voila le seul remede, qu'on a trouvé à un tel mal, mal et remede, qui n'ont esté descrits, ny par Hippocrates, ny par Galien : mais le medecin qui aura voyagé en Angleterre, le pourra avoir appris, à fin qu'advenant (comme il se peut faire) qu'un tel mal ou semblable, vint à pulluler au pays de sa demeure, il y puisse apporter guerison, laquelle il aura apprise en voyageant, et non par les lecture des livres des anciens Grecs, Latins, ny Arabes³².

Cela ne se trouve pas dans les regles de Galien, ny dans les livres. Mais s'ils avoient voyagé en Hongrie [...] il [sic] sera contraint de confesser et croire qu'un medecin en ne lisant que ses seuls livres ne peut estre bien instruit et des causes, et des remedes de telles maladies³³.

On pourrait penser, à lire le médecin, qu'il suffirait finalement à ce dernier d'entretenir une correspondance nourrie avec ses confrères étrangers. Celle-ci pourrait tout à fait suffire à le tenir informé des remèdes nouveaux, dans une République des lettres et des sciences où l'on échange

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, p. 150.

²⁸ *Ibid.*, p. 152.

²⁹ *Ibid.*, p. 153.

³⁰ *Ibid.*, p. 154.

³¹ *Ibid.*, p. 151.

³² *Ibid.*, p. 152.

³³ *Ibid.*, p. 153-154.

bien volontiers des missives. Mais la lettre ne peut en réalité remplacer le voyage, car il arrive que les remèdes nouveaux ne soient pas le fruit du talent d'un « vray medecin », aussi bien formé soit-il, mais simplement de la lente et progressive réponse des malades au mal dont ils souffrent :

Ceux qui ont voyagé par lesdits pays et regions, peuvent avec plus d'assurance, experience et cognoissance, parler de l'essence ou nature desdits maux, de leurs causes, et des remedes usitez pour les guerir, que les medecins sedentaires, et qui n'auront jamais bougé d'une place.

Car tout un public qui est communément assailly d'un mal, tasche à y porter le remede : comme par exemple le goitre dont nous venons de parler, commun ausdits pays montagneux, qui est causé de ce que leurs eaux proviennent pour la plupart des neiges, auquel mal aussi les femmes et pauvres gens, qui n'ont du vin pour boire, sont les sujets. Or pour tarir et consumer une telle difforme tumeur (ce que tous les resolutifs remedes ne pourroient faire), ils ont de coutume de mettre en cendre une eponge de mer, ou celle qui croist sur les aubespins, laquelle cendre est mise dans une bouteille de vin blanc, duquel on prend deux ou trois onces le matin, depuis le commencement de la pleine Lune, jusques au renouvellement d'icelle : ainsi peu à peu ceste tumeur disparoit à mesure que la Lune descroit. Voila le remede costumier au pays, et qu'on apprend pour y avoir esté et conversé³⁴.

Qu'il aille au Nouveau Monde ou dans les Alpes, le medecin qui pénètre en des contrées reculées, ou non encore étudiées, est un anthropologue : il ne collectionne pas simplement les maladies nouvelles et leurs remèdes, il doit comprendre. En héritier d'Hippocrate, il observe lui-même le milieu local et son interaction avec les habitudes alimentaires, mais aussi les mœurs, us et coutumes. Le voyage peut ainsi confirmer le savoir acquis (Hippocrate³⁵ établit déjà le caractère selon lui très néfaste de l'eau de neige³⁶, et depuis lors, la plupart des medecins lui attribue la formation du goitre), mais il peut surtout apporter le remède. Celui-ci n'est pas nécessairement un remède autorisé par la littérature universitaire, ce peut être ce « remede costumier au pays », que l'on ne peut connaître que par un voyage. Le voyage, comme le dit explicitement Du Chesne, est donc une « enquête », et celle-ci est au moins aussi riche d'enseignements qu'un entretien avec des confrères :

Or comme par la conference faicte en voyageant, avec beaucoup de grands personnages, et par l'enquete qu'on peut faire (en traversant beaucoup de regions et pays estranges) des maladies qui y pullulent, et des remedes dont on use pour la curation, un medecin peut apprendre beaucoup de choses utiles et necessaires, qui ne sont escrites dans les livres qu'il a dans son estude³⁷.

L'attention portée aux différents milieux humains et aux coutumes locales est d'autant plus nécessaire que, même parmi les maladies connues et théoriquement curables, on observe d'étranges variations régionales, que le medecin ne peut pas toujours expliquer :

Les ulceres aux jambes sont difficiles à guerir à Ferrare : on treuve force aveugles à Padoüe : les playes de la teste en Avignon, et en Languedoc sont tres-dangereuses : et la plupart sont mortelles à Malthe. Les charbons sont familiers à Montpellier et vers Narbonne, à cause du maniemment des laines : et les goitres (pour la froideur des eaux) en la Moriane Tarentaise, et autres pays de montagne³⁸.

³⁴ *Ibid.*, p. 155-156.

³⁵ Il est entendu que nous utilisons ce nom par commodité, pour ne pas dire à chaque fois « l'un des auteurs de la *Collection hippocratique* ».

³⁶ Voir *Des airs, des eaux et des lieux*, section 8.

³⁷ J. Du Chesne, *Le pourtraict*, p. 156-157.

³⁸ *Ibid.*, p. 155.

La *pars practica* de la médecine est donc ici présentée comme un art dont la mise en œuvre ne peut se faire correctement que grâce à une connaissance précise des diverses spécificités d'un territoire défini, qui elle-même s'appuie sur le recours à la comparaison avec d'autres territoires :

Il y a trois ou quatre ans que j'estoye en Limosin et Perigord : où j'ay veu plus de colique et contraictures, qu'en aucun autre lieu de la France, ny de l'Europe, ou j'aye voyagé. Cela me fit observer (comme j'en estois instruit par Hippocrates) la nature du terroir du pays, qui n'a que du bois de chataignier, et duquel tous les champs sont pleins de fougere, qui est le simple qui a plus de sel poignant et alkati qu'aucun autre : de la seule cendre duquel aussi on fait le verre : ce qui fait que je rapportay la cause de ce mal si frequent, à la nourriture : estant impossible que le bled et autres grains qui naissent au pays, ne participent beaucoup de ce sel acre et poignant, dont tout le terroir abonde : aussy en ay-je guery quelques uns, mais le principal remede estoit de leur conseiller qu'ils usassent du bled d'Angoulesme ou de quelque autre contrée³⁹.

Le voyage, qu'il soit proche ou lointain, vaut s'il permet au médecin d'être à la fois géographe et anthropologue : « pérégrinations et voyages par mer et par terre »⁴⁰ ont pour Du Chesne un rôle essentiel, qui consiste à « recherche[r] de pres » et non à avoir « leu ou oüy des nouvelles en l'air »⁴¹. C'est par cette expérience unique de l'autopsie qu'il pourra éventuellement soit confirmer l'efficacité d'un remède connu, soit proposer d'en généraliser un nouveau :

J'ay veu de mon temps la ville de Thoulouse, estre fort subjecte à la peste, à cause que le vent marin y regne souvent, comme en Languedoc : le quel vent est fort putride pour l'humidité qu'il attire en traversant la Mer mediterrannée : mais depuis qu'on a eslargy les ruës, retranchant le devant de beaucoup de maisons qui estouffoient l'air, à fin de les rendre plus claires et aërées, et qu'on a esté soigneux de bien nettoyer tous les jours les ruës, ayant à ces fins créé un office exprés (qu'on appelle en langue vulgaire, capitaine des fangas, qui veut dire des boües) pour en voir soin comme il a (n'y ayant ville en France, pour estre si grande qu'elle est, qui soit plus nette.) Depuis cest ordre donné, dis-je, ceste ville n'a esté subjecte à la contagion. [...] Ce bon ordre seroit bien requis dans ceste ville de Paris, où les puanteurs des ruës, mesme en Esté sont intolerables⁴².

À plusieurs reprises, *Le pourtraict de la santé* se transforme donc en recueil des pratiques diverses, glanées au fil des déplacements de l'auteur. Le souci n'est pas uniquement médical, comme l'atteste la brève remarque linguistique sur le terme occitan « fangas », mais témoigne d'une curiosité plus générale. Les réminiscences du voyageur, qu'il s'agisse de voyages en France ou en Europe, surgissent régulièrement dans l'exposé hygiénique ou diététique, sans que leur apparition ne soit nécessairement motivée par autre chose que le plaisir de décrire d'autres coutumes, d'autres pratiques, et parfois d'en recommander l'usage. Traitant du pain, par exemple, Du Chesne évoque les moulins de Cassel⁴³, qui permettent de faire une excellente farine. Mais ce n'est pas la dimension médicale qui est ici en cause, puisque l'auteur conclut :

Cecy soit dit en passant : c'est pour inciter qu'on se serve de la mesme invention en France ; par ou on pourroit estre relevé d'une grande peine et temps, qu'il faut employer à passer la farine : et pour en separer le som : ce qui ne se peut si bien faire que par ladite invention⁴⁴.

L'enquête est ainsi parfois tournée vers l'idée de bien commun : l'Europe civilisée offre de nombreux modèles d'inventions à importer. La question de savoir s'il convient, en hiver, de

³⁹ *Ibid.*, p. 156.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 158.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, p. 179-180.

⁴³ Il s'agit bien de Cassel, actuellement en France (département du Nord) mais qui était alors en Flandres et ne fut cédé à la France que par le traité de Nimègue en 1678. La ville a compté jusqu'à une vingtaine de moulins remarquables, on peut en admirer encore un sauvé de l'incendie de 1911.

⁴⁴ J. Du Chesne, *Le Pourtraict*, p. 209.

chauffer l'air en cas de maladie froide permet par exemple au médecin de mentionner le fait qu'en Provence et en Languedoc, on brûle des bois odorants⁴⁵, ou que les allemands disposent d'une merveilleuse invention, ces « poisles qui peuvent contemperer l'air froid, de sorte qu'ils font de l'Hyver un Printemps et un Esté » au point qu'ils en réchauffent même les jardins⁴⁶.

Conduire une « enquête » parmi les « regions et pays estranges », tel est donc le rôle du médecin géographe, un médecin aussi hérodotéen qu'hippocratique : l'autopsie, qui n'est pas identique à l'expérience empirique du médecin, complète le livre. La formation revendiquée par le médecin pour les médecins s'inscrit ainsi dans un idéal plus vaste de curiosité et de savoir pour lequel, la connaissance des terres étrangères et de leurs habitants joue un rôle important. Du Chesne le rappelle à l'occasion d'un éloge des vents, qui comme on le sait, purgent l'air de ses miasmes mais permettent aussi au médecin de voguer vers de nouvelles contrées :

Par le moyen des vents, en outre, Dieu a voulu (par la navigation) ouvrir le commerce des peuples : voire qui plus est, assembler les nations estranges distantes l'une de l'autre (comme l'escrit Seneque au livre cy dessus allegué) afin que l'homme cogneust les choses esloignées de luy. Car ç'eut esté une beste sans experience, s'il fust demeuré confiné dans les bornes du pais de sa naissance. Seneque s'adresse icy directement, et fait une belle leçon à tous medecins sedentaires⁴⁷.

Si l'on peut douter fortement que la citation de Sénèque qu'utilise ici Duchesne (« *Dedit uentos ad ulteriora noscenda : fuisset enim imperitum animal et sine magna experientia rerum homo, si circumscriberetur natalis soli fine* »⁴⁸) ait été adressée à ces abominables « medecins sedentaires » qui peuplent les universités de la Renaissance comme ils peuplaient, si l'on en croit Du Chesne, les rues de Rome, son détournement témoigne de manière plaisante de la façon dont ce dernier sait aussi user de l'autorité du livre pour promouvoir ses propres certitudes.

À L'AUNE DES PAÏENS ET DES BARBARES

Du Chesne, on s'en doute, est bien loin d'avoir pu, comme il le préconise, visiter toutes les contrées de la terre. Aussi *Le Pourtrait de la santé* fait-il une place importante au savoir anthropologique de seconde main, à commencer bien sûr par le savoir antique. Ici, le médecin ne se contente pas de puiser d'abord chez Hippocrate, Galien, Aetius ou Paul d'Égine, mais il va chercher aussi nombre d'informations chez Hérodote ou Pline, accumulant les remarques sur les peuples lointains et les contrées étonnantes. La connaissance des espaces divers, des peuples et de leurs coutumes, ne vaut pas en effet pas la seule diversité dans l'espace : elle est aussi importante par ses variations dans le temps. C'est significativement dans les deux domaines qui lui tiennent le plus à cœur, le régime alimentaire et la pratique de l'exercice, que Du Chesne accumule le plus d'exemples.

Puiser dans les traités médicaux comme dans les récits des voyageurs antiques des remarques sur la variété des us et coutumes permet en effet d'esquisser, dans *Le pourtrait*, les très grands traits d'une histoire de la civilisation qui fonde la réflexion sur l'Europe chrétienne. Le témoignage géographique, par la multiplicité des exemples qu'il permet, atteste du sens humaniste de l'histoire :

Avant donc que l'antiquité eust si pleine cognoissance de plusieurs sortes de bleds, grains, legumages qu'on a maintenant, la plupart se repaissoit de glands : et quelques nations particulieres de certaine sorte de fruicts dont ils abondoient, comme les poires estoient en usage aux Argives, et

⁴⁵ *Ibid.*, p. 181.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 182.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 175-176.

⁴⁸ Sénèque, *Questions naturelles*, V, 18.

les figues aux Atheniens : desquelles ils avoient une si grande abondance qu'ils en nourrissoient leur bestail : les amendes estoient pour pasture aux Medes : le fruit des cannes aux Æthiopiens : le cardamum aux Perses : les dattes aux Babyloniens : aux Ægyptiens le treffle, de la semence duquel on faisoit mesmes une espece de pain, comme l'escrit Aëce. [...] Nous autres qui avons tout autre cognoissance du vray Dieu, que n'avoient les pauvres Payens, qui firent une Idole de Ceres, devons rapporter, et l'agriculture, la cognoissance et usage des grains, pour la vie des hommes à Adam, et à ses successeurs⁴⁹.

Le propos n'a ici plus rien à voir avec un discours hygiénico-diététique mais porte sur le développement de la maîtrise des techniques, signe de civilisation. L'insistance sur la diversité des pratiques alimentaires préchrétiennes ou extérieures au monde gréco-romain est ainsi à la fois un guide pour la réflexion historique et la démonstration qu'il existe une forme de processus de civilisation dont les coutumes occidentales sont le fruit :

Voilà l'abus de ces pauvres Payens : le pain et le vin, tous autres fruits, chair, et poissons, ont esté creez de Dieu, pour le bien et usage de l'homme : mais on a eu peu à peu cognoissance de leur preparation, coction et fermentation, pour les rendre plus utiles, propres et convenables, pour une bonne et deuë nourriture⁵⁰.

C'est également un outil pour appréhender l'étrangeté du monde contemporain : le filtre du modèle hérodotéen informe également probablement ici la pensée de Du Chesne, lorsqu'il rapproche l'ancien monde, découvert dans les livres des voyageurs antiques, et le nouveau, décrit par les récents cosmographes :

Avant que la vraye preparation du pain, ait esté cogneuë de toutes nations : plusieurs d'icelles, usoiert de diverses nourritures, pour substanter leur vie : Les uns de chair des bestes sauvages, comme les Getuliens : les autres des poissons, et à ces fins estoient nommez Ichtyophages : Les autres de tortues, qu'on nommeoit Chelenophages : et les Æthiopiens, de Sauterelles.

On voit encor le vivre des Indiens sauvages, tout different du nostre en leur manger et en leur boire : jusques à manger (chose trop brutale et cruelle) de la chair humaine, ainsi qu'on le voit aux histoires des Indes⁵¹.

L'évocation de ces nouveaux barbares n'est pas détaillée, cependant ; ils ne sont que mentionnés comme en passant. Mais cette mention, répétée, est importante, car l'existence de ces « gens sauvages, agrestes, et brutaux » est le signe que l'ensemble des connaissances médicales exposées n'a pas nécessairement valeur universelle. Il est relatif à un milieu et à un moment, même si ce milieu et ce moment sont certainement supérieurs à d'autres : « et parlerons seulement de celle qui est accoustumée en l'Europe, où les personnes sont plus civiles »⁵². Le régime de santé, doublement guidé par la juste reconnaissance du rôle divin et l'intervention du médecin averti, devient le lieu d'un étalonnage de la civilisation à partir de ses us et coutumes, dans un monde dont les frontières se sont déplacées :

Bien que [l'eau] soit commune par tout, et à un chacun, si ne laisse on pourtant de rechercher quelque breuvage de meilleure nourriture : voire on void comme ceste nécessité a contrainct les Americains, et autres pauvres sauvages et Barbares, qui n'ont eu l'industrie de planter la vigne, d'inventer et faire des boissons de suc d'aucuns fruits et arbres, afin de s'en servir⁵³.

⁴⁹ J. Du Chesne, *Le pourtraict*, p. 199-201.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 202.

⁵¹ *Ibid.*, p. 202.

⁵² *Ibid.*, p. 203.

⁵³ *Ibid.*, p. 245.

Il en va de même pour la danse, par exemple : « la plus ancienne sorte de danses, au commencement estoit un simple et seul bondissement, trepignement, branslement ou remuement du corps, qu'on faisoit, ou seul ou accompagné de plusieurs autres »⁵⁴, sans chant ni musique instrumentale. Or « ceste mesme façon de danse continuë aujourd'huy encore en plusieurs endroits », de même que l'étape suivante, la danse « accompagnée du chant de la bouche » est « fort frequente encore aujourd'huy entre le populaire »⁵⁵. Le tir à l'arc ou à l'arbalète, de même, a pris la place du simple lancer de javelot, ce qui est un progrès puisqu'on « s'est aidé depuis des instruments propres, pour avec plus grand force practiquer cet exercice »⁵⁶, même si le lancer à la main « est un exercice dont on se sert encore aujourd'huy en plusieurs lieux »⁵⁷. L'histoire, manifestement perçue comme processus de civilisation, permet d'étalonner ainsi les pratiques rencontrées par le médecin dans la diversité des contrées ou des couches sociales. Il ne s'agit pas seulement de savoir ce que chacun mange, mais également qui, dans le temps et dans l'espace, a acquis ou non la maîtrise de ces deux piliers de toute bonne table que sont le pain et le vin.

Penser l'idéal de santé européen à l'aune du barbare n'est cependant pas si simple. Car si l'histoire, d'une part, l'observation des « barbares » contemporains, de l'autre, permettent de mesurer le degré de civilisation de l'Europe, ce point a un corollaire négatif qui est que le progrès et le raffinement croissant des habitudes alimentaires menacent la tempérance des européens et les pousse à une gloutonnerie qui affecte leur santé. Or, vu sous cet angle, le Barbare (ici, un barbare antique) est un point de repère positif : sa modération est liée à sa simplicité et est guidée, d'une certaine façon, par la seule nature, le bon sens et l'observation :

Ce que cognoissans anciennement beaucoup de peuples Barbares qui ne craignoient pas d'offenser Dieu [consideration toutesfois seule qui nous devoit retenir d'abuser des viandes qu'il nous depart pour nostre sustentation] mais avoient seulement esgard à ce qui est le bonnes mœurs, et à la conservation de leur santé et forces de leur corps, qu'ils appercevoient estre depravées et amoindries par tels vices, s'en exemptoient du tout, et vivoient fort sobrement et simplement. Tels ont esté les Samaneens, les Brachmanes et Esseens, extraicts de la race des Juifs, comme l'escrit Joesphe⁵⁸.

Là où les choses deviennent plus intéressantes, c'est lorsque ce Barbare apparaît lui aussi comme un modèle de civilisation :

Les perses anciennement estoient si moderez en leur façon de vivre, comme l'escrit Xenophon, qu'on jugeoit estre une chose fort vilaine et des-honneste, non seulement de cracher à terre, de se moucher, et d'estre veu plein de vent : mais aussi quand on estoit veu se retirer à l'escart, ou pour pisser ou pour autre chose semblable. Ce qui ne leur pouvoit advenir [adjouste le mesme autheur] s'ils n'eussent esté sobres en leur repas, et ne se fussent exercez au travail⁵⁹.

Les Perses sont ainsi les seuls au sujet desquels Du Chesne évoque la question de la pudeur, dont le seuil n'est guère élevé en Occident au moment où il écrit. Il est donc manifeste que cet exemple est à ses yeux remarquable, bien qu'il ne nous dise rien de la nécessité éventuelle de s'en inspirer. L'attention qu'il convient cependant d'accorder à ces Barbares anciens est clairement soulignée par le fait que le texte évoque, immédiatement après, la tempérance légendaire des anciens grecs et des premiers romains (*topos* déjà utilisé par leurs successeurs immédiats), pour mieux l'exclure du système de référence. De ceux-ci, en effet, Du Chesne retient surtout l'incroyable dégénérescence :

⁵⁴ *Ibid.*, p. 301.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 301.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 310.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 310.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 247.

⁵⁹ *Ibid.*

Mais nous verrons cy apres comme en fin ils ont esté si debordez en telles sortes de delices, que c'est une chose enorme, voir monstrueuse de se représenter ou imaginer ce qu'ils ont fait. Tant que la sobriété a duré parmi ces peuples que nous venons de reciter, ils ont esté sains, robustes, courageux et fleurissants en toutes sortes de benedictions : mais dès lors que le luxe et les delices s'y sont glissées, ç'a esté le commencement de leur declination, perte et ruine⁶⁰.

Les Barbare ou le Payen (l'un et l'autre se confondant plus ou moins) devient donc ici un exemple *a fortiori* : ils doivent nous « servir d'une leçon et reprimende », afin d'empêcher que « nous qui avons la cognoissance d'un vray Dieu, nous laissions surmonter par eux en sobriété »⁶¹.

Lorsqu'il aborde la question de l'exercice, qui lui tient manifestement le plus à cœur (si l'on en croit la longueur tout à fait inhabituelle du développement que Du Chesne y consacre), et qui est certainement la plus originale du traité, Du Chesne travaille encore différemment. Ici, l'ancrage historique et géographique de son sujet lui sert à sortir très largement des cadres habituels d'un régime de santé (qui, rappelons-le, délivre normalement des conseils hygiéno-diététiques), pour retracer l'histoire des sports et des danses pratiquées depuis l'Antiquité. En un domaine, la pratique régulière non seulement de l'exercice mais d'un véritable sport (même si le terme est bien sûr anachronique), où les recommandations médicales sont souvent moins développées que pour tout ce qui concerne l'alimentation⁶², le médecin cherche clairement un appui dans l'histoire universelle. Si les Grecs sont ainsi les inventeurs de « l'art gymnastique » et de la pratique athlétique, « les Sarmates et les Parthes anciennement, comme encore aujourd'huy les Scythes et Tartares estoient fort adextres » dans les exercices de lancer de « dards » (javelots), « si qu'on en escrit merveilles »⁶³. L'importance de ce sport, ainsi, est encore attestée par la pratique des Ithuriens, ainsi que, paraît-il, les Candiots, et en particulier ceux du village de Cydon.

Ces détails nombreux, qui n'ont strictement aucun intérêt médical et sont, à notre connaissance, sans équivalent dans les autres régimes de santé français contemporains, attestent qu'ici Du Chesne fait à la fois œuvre d'historien et d'anthropologue, pour mieux asseoir sa propre enquête sur les pratiques contemporaines, ainsi que ses prescriptions en matière d'exercice. L'important est de souligner le lien entre les pratiques qu'il décrit en son nom propre et celles attestées par les récits des historiens et des voyageurs. De « l'art gymnastique », il nous dit ainsi que « nous en retenons encore aujourd'huy beaucoup de traces »⁶⁴, de la course que « ceste sorte d'exercice est encore usitée parmy nous en beaucoup de lieux de la France, en nostre Gascogne mesmement »⁶⁵, que la danse est un « exercice qui est encore, et en nostre France, et presque par tout le monde »⁶⁶, que « ceux qu'on appelloit Palæstrites coureurs sont maintenant nos bons jouëurs de barres »⁶⁷, ou encore que « ceste sorte d'exercice à qui plus jettera et fera aller loin la pierre (bien pesante) est usitée en plusieurs lieux, mesme en nostre Gascogne »⁶⁸. Du Chesne retrace ainsi l'histoire détaillée des pratiques sportives et manifeste un grand intérêt pour la dénomination des sports et des athlètes, comme pour tout détail technique :

Il y avoit un lieu public destiné à ladite course, qui contenoit en longueur deux cens vingt et cinq pas, ou deux cens coudées, lieu dit des Latins stadium, et en François stade : et ceux qui vacquoient à tel exercice, s'appelloient Cursors, postes ou coureurs en general : mais particulierement aucuns d'eux estoient nommez Stadiodromes⁶⁹, [etc.].

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Pour le contenu usuel des régimes de santé, voir en particulier M. Nicoud, *Les régimes de santé...*

⁶³ J. Du Chesne, *Le Pourtrait*, p. 311.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 293.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 295.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 300.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 296.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 310.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 295.

Il s'agit toujours de donner ici une « antiquité » noble à la pratique française, et plus particulièrement gasconne⁷⁰.

L'histoire comme la recension des diverses coutumes permet par ailleurs de faire affleurer des questions délicates sans pour autant les poser précisément, comme le fait de savoir si les femmes doivent faire de l'exercice, comme c'était le cas à Sparte (où « non seulement les filles, mais les vieilles mesmes se devoient exercer à jouter avec les hommes »⁷¹), ou ce qu'il faut penser du fait de lutter nus, comme à Sparte, toujours. Or cette coutume, « qui surpasse toute modestie [...] fust introduite, comme le luxe accreust »⁷² : le fait qu'elle ne soit pas véritablement primitive permet à Du Chesne de pouvoir la condamner sans aller contre le poids des pratiques antiques, et de présenter ainsi la manière française comme un point d'équilibre :

Nous usons en France, de telles sortes d'exercices plus modestement, on se despoüille bien par fois, et met en pourpoint, et pour luicter, et pour courre aux barres, pour avoir le corps tant libre, mais on ne se met pas tout nud⁷³.

Cette étonnante petite histoire du sport que recèle *Le Pourtraict de la santé* permet ainsi à son auteur de souligner la diversité initiale des pratiques, qui deviennent le meilleur indice de la particularité de chaque nation, comme ici la danse :

On faisoit en outre anciennement d'autres differences de tels exercices, prises tant des païs et regions où elles avoient esté inventées premierement, et y estoient les plus usitées, que de la sorte ou façon du mouvement des parties, qui estoient les plus exercées. Telles differences estoient prises aussi de l'imitation : de la diversité des instrumens musicaux, et de la façon de l'habit ou accoustrement duquel on usoit en telle sorte d'exercice⁷⁴.

En une matière, l'exercice, dont les régimes de santé ont moins bien que pour le régime alimentaire encadré les connaissances, la réflexion historique et anthropologique précèdent et informent la prescription médicale, qui doit être adaptée au cas par cas :

Nous avons au plus pres espluché toutes les sortes des exercices les plus propres et communs, pour l'usage des hommes. Mais d'autant qu'ils sont fort differens, il nous reste à les approprier convenablement selon l'aage, selon le naturel ou complexion, et selon la qualité et dignité des personnes⁷⁵.

CHOROGRAPHIE GASCONNE

Comme le montre l'exemple de son histoire de l'exercice, l'intérêt de Du Chesne pour les pratiques des peuples étrangers ou éloignés dans le temps a aussi, et peut-être surtout, pour rôle de permettre au médecin de mener sa propre enquête. C'est ainsi dans le domaine de ce que l'on pourrait appeler une chorographie anthropologique que le traité de Du Chesne se révèle particulièrement remarquable. Du Chesne y applique les consignes données par le traité des *Airs, des eaux et des lieux*, mais de manière tout à fait originale, car ce n'est pas tant à l'observation du

⁷⁰ On l'aura compris, et le médecin ne s'en cache pas, parlant du tir à l'arc comme d'un « exercice fort frequent aujourd'huy, mesme en nostre Gascogne, qui entre toutes autres nations, semble avoir retenu le plus de traces de l'antiquité, en toute sorte d'exercices », *ibid.*, p. 310.

⁷¹ *Ibid.*, p. 298.

⁷² *Ibid.*, p. 299.

⁷³ *Ibid.*, p. 299.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 302.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 324.

milieu local qu'à celle des pratiques alimentaires et des coutumes sportives des habitants de sa région natale, la Gascogne, qu'il consacre des développements d'une longueur et d'une minutie remarquables.

L'ensemble est d'abord placé sous l'égide des préceptes hippocratiques. Du Chesne, dans le chapitre consacré à la définition du « vray medecin », rappelle en effet que le jeune praticien, une fois revenu de ses nombreux voyages, est autorisé à s'installer et à se mettre en quête d'une clientèle. Mais avant de commencer à soigner ses semblables, il devra :

Connaître la situation de sa ville, ou lieu où il voudra habiter : s'il est en lieu montagneux, en plaine ou en cousteaux : si le terroir est bourbeux ou sablonneux, pres ou loing de lac ou de marescage : assis sur une riviere ou sur le bord de la mer : du costé d'Orient ou d'Occident : battu du nort ou du midy. Faudra en outre observer la nature des eaux, et des vins, que tel lieu produit : et mesmes quels sont les bleds, fruitages, et autres nourritures : la façon de vivre des habitans : s'ils sont gens de travail ou faineants et paresseux, subjects à gourmander et s'enyvrer, ou à vivre sobrement⁷⁶.

On reconnaît ici, à peine adapté, le début des *Airs, des eaux et des lieux*. Les premiers préceptes, cependant (terroir, nature des eaux, sens des vents) ne demandent qu'un peu d'observation : presque tout ce qui concerne la façon médicale de répondre aux problèmes suscités par les eaux ou les vents est déjà présent chez Hippocrate et chez les autres médecins antiques. Du Chesne les cite, sur ces sujets, souvent très longuement, et complète parfois le savoir ainsi acquis par des remarques glanées au fil de ses voyages, comme nous l'avons vu. Mais un marais est, *grosso modo*, toujours un marais, qu'il soit français ou indien, antique ou moderne. Une eau de neige, de même, demeure une eau de neige, et le goitre qu'elle est censée provoquer, un goitre. C'est donc « l'air d'un lieu marescageux »⁷⁷ qui est décrit, et non l'air de tel ou tel marécage. En revanche, « les bleds, fruitages et nourritures » varient nettement selon les terroirs, et quant à la façon de vivre des habitants, elle diffère évidemment absolument dans l'Europe du XVI^e siècle et dans le monde gréco-romain antique. L'évocation de certaines des « choses non-naturelles » de la tradition des régimes (c'est-à-dire de ces éléments extérieurs au corps mais susceptibles d'interagir avec lui, comme l'air, la nourriture et la boisson, l'inanition et la réplétion, la veille et le sommeil, etc.), sont ainsi pour Du Chesne l'occasion de se livrer à une description sans précédent des mœurs locales :

Or d'autant que comme François j'escris particulièrement ce traicté pour servir à ma patrie, je parleray principalement de la façon de vivre, des pays et contrées de la France, et qui est la plus vulgaire et la plus commune à un chacun, et la plus necessaire pour l'entretien et conservation de la vie⁷⁸.

Le *Pourtraict*, de ce fait, excède amplement les limites traditionnelles du genre pour prendre, dans certains chapitres, un caractère anthropologique plus que médical. L'examen incontournable des six choses non-naturelles (qui occupe la seconde partie de l'ouvrage et où Du Chesne traite, entre autres, « Du boire et du manger » et « De l'exercice et du repos »), comme l'examen des différents aliments (qui donne ici naissance à une longue partie autonome, la troisième)⁷⁹, deviennent l'occasion pour le médecin d'insérer dans les considérations hygiénico-diététiques de minutieuses

⁷⁶ *Ibid.*, p. 149-150.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 180.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 203.

⁷⁹ Du Chesne, en effet, n'examine pas le détail des préceptes diététiques dans le chapitre intitulé « Du boire et du manger » mais dans une section séparée, qui s'ouvre par un chapitre intitulé « Du regime qui doit se tenir en general pour la conservation de la santé » et se poursuit par un examen systématique « Des herbages », « Des fruits », « Des chairs », « Des parties des parties animaux », « Des poissons, etc. Son *Pourtraict de la santé* suit ainsi un plan un peu atypique : les passions de l'âme, qui font normalement partie des « choses non naturelles », sont examinées à part et font l'objet d'une longue première section, les autres choses non naturelles sont traitées dans la seconde section, et le régime proprement diététique est exposé dans la troisième section.

descriptions de pratiques et de coutumes qui n'apportent rien, ou presque, au savoir médical. Trois moments du régime sont ainsi tout à fait révélateurs d'un intérêt très particulier pour les us et habitudes non pas des français, comme l'annonce Du Chesne, mais des gascons, dont il fait partie. Le premier est l'évocation du « manger et du boire »⁸⁰, et plus particulièrement de la question du blé et du pain ; le second celle de l'exercice, pour lequel nous avons déjà parlé du lien que fait l'auteur entre les exemples antiques et la Gascogne, et le troisième les remarques faites sur la qualité des aliments et parfois la manière de les accommoder, dans la troisième et dernière partie du régime, consacrée à l'examen de tout ce qui se mange et se boit.

Dans le cas du pain d'abord (alors qu'on attendrait la description des terroirs et un examen attentif de leur production plutôt pour la question du vin⁸¹), Du Chesne, s'inspirant de Galien, et conformément à la tradition, consacre de longues pages à cet aliment fondamental. Même si les connaissances puisées dans la médecine antique abondent pour expliquer et illustrer les effets délétères d'un pain mal levé, mal cuit ou fait avec des farines de mauvaises qualités, il s'agit aussi pour Du Chesne de décrire les types de pain de la France contemporaine : « Or il y a beaucoup de sortes et différences de pain, dont nous descrirons les principales, et celles qui sont en usage, mesme en la France »⁸². Il recense ainsi toutes les sortes de pain, en compare les mérite, précise quand il le peut dans quelles régions ou dans quels milieux sociaux elles sont le plus en usage, et évoque bien sûr leur propriétés nutritives :

On fait du pain de segle en plusieurs endroits, qui est un peu aigre, mediocrement nourrissant, et qui entre tous autres pains, tient le ventre bon : l'usage en est frequent, en plusieurs endroits, mesmes ès maisons des Gentils-hommes⁸³.

Mais la description, ici peu précise (« en plusieurs endroits », certes, mais lesquels ?) se transforme dès qu'il s'agit d'évoquer la Gascogne et, éventuellement, ses régions limitrophes. C'est ici que l'enquête quitte le terrain médical pour devenir anthropo-sociologique, consignait modes de cuisson, forme des pains et dénominations locales :

Au pays de Bearn, et quelques lieux du haut Armagnac, le pain du millet est commun : et en fait-on de trois sortes, principalement : l'un est dite millas, qu'on fait avec sa farine (passée et séparée du som) dont on fait paste avec de l'eau, comme d'un autre pain : laquelle paste salée et fermentée, est cuite au four et reduite en pain dont les paysans usent et s'en repaissent d'ordinaire : le goust en est un peu doux, assez bon et nutritif, mais on s'en lasse à la longue.

La seconde sorte du pain fait de millet, s'appelle en Gascogne miques : qui sont petites boules rondes, et grosses comme des boules de palemaille, faictes de ladite paste, bouillies et cuittes dans l'eau : C'est le dejeuner des petits enfans, qui n'est que de la valeur d'un dernier.

La troisieme, c'est ce qu'on appelle brazaire dont on use aux deserts, et est viande assez delicieuse et savoureuse au goust : on l'appelle brazaire, d'autant qu'on fait cuire un pain quarré qu'on en fait, et long d'un pied, et espais de deux travers de doigts, enveloppé de toutes parts avec des feuilles de choux, dont on couvre tout le pain dans la braise du feu ordinaire⁸⁴.

Dans tout ce chapitre, la matière galénique, abondamment citée, est régulièrement complétée par des remarques sur les pratiques de différentes contrées (par exemple un pain d'avoine fait en Allemagne et nommé Habermous), mais, comme on le voit, la description des pratiques locales, bien connues de Du Chesne occupent une place sans équivalent. Il les connaît manifestement

⁸⁰ Selon le titre du chapitre, et la dénomination usuelle dans les ouvrages de médecine.

⁸¹ Du Chesne, s'il donne quelques précisions sur les vins français, passe assez rapidement sur cette question, peut-être parce que c'est une question souvent longuement évoquée à la fois dans les régimes de santé et dans les traités d'agriculture. Tout juste trouve-t-on confirmation que « le vin de Coussy et d'Hay [...] ont été trouvez meilleures et plus salubres pour la santé de nos Roys, que ceux d'Orleans, qui sont fumeux et qui donnent à la teste », *ibid.*, p. 221.

⁸² *Le Pourtrait*, p. 204.

⁸³ *Ibid.*, p. 204.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 205.

pour les avoir vécues, mais les rapporte d'abord avec l'œil extérieur et méthodique du chorographe. Dans le chapitre consacré au vin, de même, l'évocation de la question des esprits du vin et de leur puissance est l'occasion de la description d'une pratique typiquement bordelaise. On reconnaît dans l'évocation de Du Chesne l'actuel quartier des Chartrons, dans lequel on trouve encore aujourd'hui quelques négociants en vin :

Et de fait il ne sera pas hors de propos sur ce point d'alleguer une chose qui est veritable, et laquelle pourtant aucuns ne croiront pas, si ce ne sont ceux qui l'ont veu practiquer à Bourdeaux, comme moy qui y ay fait mes premieres estudes. C'est qu'en ceste ville là y abordent tous les vins de Gascogne pour les charger sur la mer : et pour là les distribuer en divers endroits : on range les poinçons en divers celiers faicts expres et en une tresgrande place, appelée aux Chartreux : lesdits poinçons rangez si pres à pres de tous costez, qu'il n'y a moyen de les percer pour en taster. Et y a marchands et hommes si experts, qu'en marchant pardessus lesdits vaisseaux seulement jugent ceux qu'ils veulent retenir et achepter. Tel jugement procede des seuls esprits du vin, d'autant qu'ils marchent beaucoup plus legerement sur les vaisseaux qui en abondent, que sur les autres qui en ont moins⁸⁵.

Le même souci du détail, le même goût de l'anecdote si possible curieuse, parfois les mêmes effets d'emphase, trace du chauvinisme certain du médecin Gascon (et de sa propension toute locale à embellir la réalité) se retrouvent dans le très long chapitre consacré à l'exercice. On y trouve évoqués divers sports, ainsi que les conditions et la manière dont on les pratique localement :

...en nostre Gascogne mesmement, où il n'y a village qui n'ait sa feste particuliere, aussi bien qu'ez autres endroits. Au jour de la feste d'un desdits villages, les circonvoisins s'assemblent, et l'apresdinée on y voit exercer les jeunes gens à beaucoup de sortes de jeux : à sçavoir, à tirer de l'arquebuse, de l'arbaleste, de l'arc et beaucoup d'autres tels exercices : et chaque jeu a son pris, que le vainqueur en rapporte⁸⁶.

On apprend ainsi qu'en Gascogne, la course se fait sur une demi-lieue gasconne (« qui dit une bonne lieuë François de long »⁸⁷), se court à dix ou douze concurrents, et que, sur la ligne d'arrivée « est attaché ou un veau, ou un mouton gras, ou un chapeau, ou quelque autre pris, qui sera pour loyer du premier ». On entend aussi parler de la pelote, qui n'est pas encore « basque » mais déjà reconnaissable :

L'un se joue avec la main, et la pelotte en est grosse, comme une boule de palemail, et assez molle, c'est un jeu fort familier, mesmement entre les escoliers et jeunes gens en Gasconne, et qu'on dit jeu de la pelotte⁸⁸.

Du Chesne ne se limite pas tout à fait à la Gascogne : il livre par exemple une fort belle description du jeu de paume⁸⁹, et évoque aussi les jeux répandus « entre le commun populaire » comme les quilles, la longue ou de la courte boule (pour ces derniers, nous ne disposons malheureusement pas des règles), mais un nombre important de remarques non médicales consistent ainsi soit en la description des us et coutumes de Gascogne, soit en la comparaison de ces derniers avec ceux du reste de la France ou des pays étrangers.

La même démarche se retrouve également dans la dernière partie du *Pourtraict*, consacrée à l'examen systématique des différents aliments. C'est l'occasion pour Du Chesne de compléter les données médicales connues par des remarques d'ordre culinaire, qui, une fois encore, permettent

⁸⁵ *Ibid.*, p. 220.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 296.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 296.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 316.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 316.

de dessiner l'image de la Gascogne, ici la Gascogne à table. Du Chesne ne manque pas de rappeler le goût des gascons pour les poireaux :

Je me ferois grand tort, si je mettois (estant Gascon) en oubli, et en arriere entre les bulbes et racines, les porreaux, les ongnons, et les aulx estants viandes si communes et usitées, comme elles sont en Gascogne. [...] On n'use pas volontiers en France desdits porreaux, si ce n'est en potage. En Gascogne on les mange tous cruds avec du miel. Pour en dire ce qui en est, je n'en approuve pas l'usage en ceste façon⁹⁰.

Ou, surtout, pour l'ail :

Les aulx ont une mesme propriété, c'est en outre la theriaque des vilageois en Gascongne contre les pestes et le mauvais air : les enfans qui en usent ne sont jamais sujets aux corruptions et vermines. Il n'y a que la senteur qui est du tout fascheuse et insupportable : estans cuits en la braise ou en l'eau ils perdent beaucoup de leur acrimonie. C'est ainsi qu'on les sert les jours maigres le matin au commencement de table en Gascongne. L'usage en rend les hommes plus forts et vigoureux⁹¹.

Et, si « le terroir de la ville de Tours (qu'on nomme le Jardin de France) »⁹² produit d'excellents fruits, la noble Gascogne n'est bien sûr pas en reste, en donnant des prunes que l'on s'arrache à prix d'or (même si, ici, le médecin est bien obligé de mettre en doute l'énormité des chiffres) :

Il y a une petite ville en Gascongne pres de Montauban nommée Saint Antonin, le terroir de laquelle produict ces prunes noires aigres douces, qu'on transporte en diverses regions : et est presque incroyable du grand traficq qui s'en fait en ce terroir, et aux environs : j'ay ouy asseurer qu'il surpassoit le prix de plus de cent mille escus. Je vous le donne pour le mesme prix que je l'ay acheté⁹³.

Elle donne aussi d'extraordinaires figues, ce qui en fait l'héritière des civilisations antiques où l'on prisait les figues Attiques, Phrygiennes, Rhodiennes, Cannées, d'Ælore, de Garie, de Parie, de Chie, etc.⁹⁴ :

Notre Gascongne abonde particulièrement en ceste sorte de fruit, autant ou plus qu'autre province de la France et d'ailleurs. Ce fruit ayme un air contempéré, tel que celuy de Gascongne. Toutes les vignes sont plaines de petits figuiers, l'ombre desquels ne nuict point aux raisins. Il y en a d'infinies sortes, des blanches, des noires, vertes, pourprées, rougeastres, pasles et entremeslées de diverses couleurs⁹⁵.

Ainsi se dessine au final l'image d'un Gascon stéréotypé : rude mais sain, endurant, excellent dans l'exercice, qui ne craint pas les nourritures fortes ou les recettes surprenantes, amateur d'ail, de figues, mais aussi de cochon de lait⁹⁶ et d'oie grasse, bien sûr⁹⁷, moins enthousiaste pour ce qui regarde les champignons ou même le fromage. Son terroir, une Gascogne idéalisée, trouve sa

⁹⁰ *Ibid.*, p. 379.

⁹¹ *Ibid.*, p. 380.

⁹² *Ibid.*, p. 389.

⁹³ *Ibid.*, p. 389.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 393.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 393.

⁹⁶ « C'est une des friandises de Gascongne : encore que je les aime, comme Gascon, naturellement, je n'approuve pourtant qu'on en mange par trop, et faut que ce soit mesme rarement », *ibid.*, p. 419.

⁹⁷ « L'usage de l'oye domestique est fort commun, en Gascongne mesmement : Car il y a tel Gentilhomme qui en a trois ou quatre mille de rente : Elles se soulent de grains dans les aires où on bat le grain tout à descouvert le long de l'esté. C'est où elles s'engraissent, de sorte qu'elles ont plus de deux doigts de graisse. On les fend par la moitié et les sale-on. On s'en sert estant freschement salées aux meilleurs tables, et les fait on mesmes rostir par quartiers », *ibid.*, p. 423.

place singulière dans un pays, la France, qui elle-même se distingue des autres pays d'Europe par sa qualité exceptionnelle, même si certains de ses habitants ont des mœurs culinaires fort étranges, comme les lyonnais friands de morilles⁹⁸. Du Chesne prolonge et complète ainsi les histoires et les chorographies de ces prédécesseurs ou de ses contemporains ; il apporte sa contribution personnelle, selon ses compétences spécifiques, à l'ensemble du savoir universel, et surtout, à l'aune d'un globe terrestres dont la *terra cognita* s'est singulièrement étendue, il affirme la grandeur de la France, héritière de la civilisation et terroir paradisiaque :

Je me suis un peu esgaré du discours que je faisois des oranges et des limons de nostre Provence, en reprenant celuy des figes d'Athenes : quelque censeur y trouvera à mordre : mais tout bon Français s'excusera et jugera que je me suis servy de l'auctorité d'Athenes expres pour honorer nostre France, et pour la preferer à tous autres païs estrangers en abondance de tous bons fruicts : comme elle abonde aussi en toutes sorte de bonnes chairs, soit d'animaux à quatre pieds, soit d'oiseaux, de bois, montagnes, champs et rivières⁹⁹.

Une grande partie du savoir exposé dans *Le Pourtraict de la santé* vient de la tradition antique et médiévale, tout comme le texte reprend les principaux éléments du genre des régimes dans lequel il s'inscrit. Lorsque l'on rapporte les éléments historiques, géographiques et chorographiques à l'ampleur des informations médicales diverses consignées par Joseph Du Chesne, on peut évidemment considérer que les premiers occupent une place relativement modeste au regard du reste de l'ouvrage. Les caractéristiques que nous avons essayé de dégager, cependant, marquent pour certaines une évolution du genre et pour d'autres sont le fruit d'une perspective véritablement singulière. L'intérêt pour les coutumes culinaires locales, ainsi, n'est pas tout à fait nouveau : il est apparu en Italie, où il témoigne d'une évolution, aux XIV^e et XV^e siècles, des régimes médiévaux sous l'influence d'un lectorat élargi comme des réalités locales auxquelles il fallait adapter la diète¹⁰⁰. Elle est cependant, dans les régimes français, nettement originale et s'écarte parfois beaucoup, comme on l'a vu, des cadres de la médecine ou même de ceux de la cuisine, que croisent nécessairement les régimes. L'intégration de nombreuses considérations non médicales constitue ainsi, par son ampleur dans le régime de Du Chesne, une originalité, dont les points les plus saillants sont d'une part son goût pour l'histoire universelle et la diversité des peuples et de leurs pratiques alimentaires ou hygiéniques, de l'autre l'intégration d'une description des coutumes locales qui permet ici de dessiner un véritable type culturel, le gascon, et de magnifier sa région, la Gascogne. Or la place qu'occupent ces différents éléments dans *Le pourtraict*, si elle n'est pas dominante, est loin d'être négligeable. Elle témoigne donc d'une transformation de la vision du médecin et du déplacement de ses centres d'intérêt sous l'influence plus générales de la géographie humaniste et des formes qu'elle revêt, en particulier dans

⁹⁸ « Je ne fais pas exprès mention, ny des morilles, ny des champignons, dont y a diverses sortes, et dont plusieurs sont si frians qu'ils les mettent en confitures [mesme à Lyon] pour en manger en Hyver : d'autant qu'il vaut mieux que telles viandes [qui sont fruicts et extremens de la terre] demeurent tousjours sur terre, ou souz terre, que de les servir à tables », *ibid.*, p. 40.06

⁹⁹ *Ibid.*, p. 410.

¹⁰⁰ Comme l'a montré Marilyn Nicoud à propos de Barnabas de Reggio, cependant, la recension de certaines pratiques locales ne prend pas place directement dans le régime mais dans un ouvrage séparé : Barnabas, dont M. Nicoud souligne d'ailleurs l'originalité, a en effet écrit d'une part un *Libellus de sanitate tuenda* et de l'autre un *Compendium de naturis et proprietatibus alimentorum*. C'est dans ce *Compendium* que l'on trouve une notice remarquable consacrée aux pâtes, l'une des toutes premières traces de la prise en compte d'une pratique locale dans la médecine, avec en arrière-plan l'idée de décrire une région connue à travers ses pratiques alimentaires. Voir en particulier le paragraphe « Minutelli, pancardelle ou autres tria : pour une topographie des pâtes », dans l'article « L'adaptation du discours diététique aux pratiques alimentaires : l'exemple de Barnabas de Reggio », in *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, tome 107, n°1, 1995, p. 207-231.

l'importance accordée au modèle hérodotéen. Quant à ce que dit l'auteur de l'apprentissage par le voyage ou de l'absolue nécessité de l'observation chorographique, on peut noter qu'elle est valorisée par le discours bien au-delà de son importance réelle dans le traité, ce qui souligne la volonté, effectivement difficile à mettre en œuvre, d'adapter les connaissances médicales à un monde dont à la fois la nouveauté des frontières et l'ancienneté de l'histoire sont devenus deux éléments constitutifs fondamentaux. L'adaptation du régime à une contrée précise, saisie de manière descriptive et non théoriquement définie par ses coordonnées géographiques, le fait qu'il s'essaie à une médecine différente de celle qui intègre de manière théorique les variations géographiques, comme c'était le cas auparavant et comme cela continue de l'être chez nombre de contemporains de l'auteur¹⁰¹, est l'un des signes de l'impact de la nouvelle conscience historico-géographique sur les structures profondes de l'épistémè de la fin du siècle.

¹⁰¹ Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer le type d'observations collationnées par Du Chesne avec les considérations que l'on peut lire, au même moment, sous la plume de N. A. de la Framboisière, qui consacre une partie de son *Gouvernement de la santé* à la question suivante : « Qu'on se doit diversement gouverner en son vivre, selon la diversité des pays ». Le monde, ici, est divisé en grandes zones selon la typologie climatique d'ensemble et l'évocation des préceptes médicaux, traitée à chaque fois en une trentaine de ligne, demeure très théorique et générale : « Comment il se faut gouverner ès les regions temperées », « comment il se faut gouverner ès regions Orientales », « Comment il se faut gouverner ès regions Occidentales », « Comme il se faut gouverner ès pays Meridionaux », etc. La Framboisière, cependant, fait clairement place à la chorographie, comme il le souligne lui-même : « comme la description de toute la terre est appelée Geographie, ainsi la description de chacune region est-elle nommée Chorographie. Toute la terre est divisée en quatre parties, l'Europe située du costé de Septentrion, l'Asie au Levant, l'Afrique au Midy, l'Amérique vers le Ponant ». Il intègre ainsi en particulier un chapitre consacré à la France, « Comme les François se doivent gouverner », dont est extraite la citation précédente. Mais son appréhension de la chorographie demeure très sommaire et surtout uniquement orientée vers l'évocation des complexions propres à chaque zone : « Les François qui demeurent presque au mitan des Gaules, doivent garder une manière de vivre temperée, comme doivent faire aussi les Briards, Champenois, Gastinois, Beaucerons, Nivernois, Bourbonnois, Berruyers et autres habitans des contrées qui sont autour de l'Isle de France. Les Lorrains, bien qu'ils soient plus Orientaux que les François, ne doivent pas pourtant se nourrir d'alimens plus froids qu'eux à raison qu'ils approchent du Septentrion. Les Bourguignons, Daulphinois, Piedmontois et tous ceux qui sont attenans des Provinces Orientales non esloignées du Midy, ont besoin d'user d'un regime de vivre rafraichissant », etc., in *Les Œuvres de Nicolas Abraham de la Framboisière*, Paris, veuve Marc Orry, 1613, p. 249.

BIBLIOGRAPHIE

- GRAFTON, A., SHELFORD, A., SIRRAISI N., *New Worlds, Ancient Texts : The Power of Tradition and the Shock of Discovery*, Harvard, Belknap Press, 1995.
- LONGO, S., « Imaginaire et connaissance des nations barbares en Italie au XVI^e siècle », dans *Lire, choisir, écrire : la vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, dir. V. Giacomotto-Charra et Ch. Silvi, Paris, Presses de l'École Nationale des Chartes, sous presse.
- GIACOMOTTO-CHARRA, V., « Faire voir pour guérir. Imagination malade et imagination médecin dans *Le pourtrait de la santé* de Joseph du Chesne », in *Camena* n° 8, *L'imagination / la fantaisie de l'Antiquité au XVII^e siècle*, déc. 2010.
- « Un régime pour quel(s) prince(s)? Le prince et son médecin dans *Le Pourtrait de la santé* de Joseph Du Chesne », dans J. Vons et S. Velut (dir.), *Pouvoir médical et fait du prince*, Médica, Paris, De Boccard, 2011, p. 89-106.
- « Le Régime de santé, lieu de constitution des savoirs nouveaux : l'exemple du *Pourtrait de la santé de Joseph Duchesne* », dans V. Giacomotto-Charra et J. Vons, *Les régimes de santé de l'Antiquité à la Renaissance*, Pessac, presses de la MSHA, à paraître en 2013.
- KAHN, D., *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance (1567-1625)*, Genève, Droz, 2007, p. 235-70.
- MACLEAN, I., *Le monde et les hommes selon les médecins de la Renaissance*, Paris, CNRS éditions, 2006.
- NICLOUD, M., *Les Régimes de santé au Moyen Âge : naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^e-XV^e siècles*, Rome, École française de Rome, 2007.
- Ead., « L'adaptation du discours diététique aux pratiques alimentaires : l'exemple de Barnabas de Reggio », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes*, tome 107, n°1, 1995, p. 207-231.
- SIRRAISI, N., *Medieval & Early Renaissance Medicine: An Introduction to Knowledge and Practice*, University of Chicago Press, 1990.
- *The Clock and the Mirror: Girolamo Cardano and Renaissance Medicine*, Princeton U. P., 1997.
- *History, Medicine, and the Traditions of Renaissance Learning*, University of Michigan Press, 2007.